EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2008**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Patricia AUCOUTURIER, Cyril CINEUX, Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**René MAYOT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jean-Philippe VALENTIN quitte la séance après le voeu a) relatif aux étudiants. Madame Christine PERRET quitte la séance après le voeu e) relatif à la mise en place d'un abattoir mobile. Messieurs Didier MULLER et Thierry ORLIAGUET quittent la séance après le voeu f) relatif au statut de la Poste. Le rapport n° 64 relatif au parrainage de la frégate FORBIN est retiré de l'ordre du jour.

MOTION NATIONALE DES MAIRES PRÉSIDENTS DE CONSEILS D'ADMINISTRATION DE CHU

Rapporteur : Monsieur le Maire

A l'initiative de la Ville de Lyon, les conseils municipaux d'un certain nombre de grandes villes ont adopté une motion relative à la situation très difficile que connaissent actuellement les CHU.

Je vous propose d'adopter cette motion dont le texte suit et qui a déjà été adoptée par différentes villes adhérentes à l'Association des Maires de Grandes Villes de France.

"Les centres hospitalo-universitaires français sont dans une situation financière critique. Ils ont affiché en fin d'année 2007 un déficit cumulé de près de 400 M€ et les prévisions pour 2008 attestent de la poursuite de cette dégradation.

Cette situation financière, perceptible depuis quelques années, s'est particulièrement aggravée depuis le passage à 100% de la tarification à l'activité ; le décrochage est manifeste.

Si le mode de financement à l'activité reste intéressant dans l'esprit, les modalités d'application comportent plusieurs désavantages pour les grands établissements hospitalo-universitaires qui assurent à la fois des activités de soins de recours et de proximité et des missions de recherche et de formation (tarifs sous évalués pour certaines prises en charge spécialisées, financements insuffisants des missions d'intérêt général…).

Dans ce contexte, les établissements ont déjà engagé, à la demande des autorités de tutelle, une politique active de réduction des déficits, en agissant tant en matière d'augmentation des recettes que de compression des dépenses. Pour autant, un retour à l'équilibre ne semble pas envisageable sans l'accompagnement volontariste de l'Etat. Celui-ci ne saurait se limiter à des dotations financières ponctuelles ; il doit se traduire par une modification des causes structurelles.

Dès lors, les Maires des grandes villes, Présidents de Conseils d'Administration des Centres Hospitalo-universitaires, accompagnés par la Fédération Hospitalière de France, souhaitent interpeller collectivement le Gouvernement.

Ils sollicitent :
- *une application adaptée de la T2A (tarification à l'activité) aux missions spécifiques des CHU,*
- *une réévaluation des tarifs,*
- *un financement plus soutenu des missions de service public et des missions spécifiques des CHU (enseignement, recherche, innovation…),*
- *un plan de résorption des déficits.*

L'ensemble des maires signataires de cette motion font valoir leur attachement au service public hospitalier qui doit pouvoir continuer d'assurer des soins de qualité à l'ensemble des populations. Ils refusent en outre que le retour à l'équilibre se fasse d'abord au détriment des personnels alors même que ceux-ci sont déjà très sollicités et que leur dévouement est connu et apprécié de la population.

Les Maires-Présidents de Conseils d'Administration sollicitent l'organisation d'une conférence nationale dans les meilleurs délais."

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 08 octobre 2008

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint

Alain MARTINET